

Sommaire :

- Le mot du Maire
- Cérémonies du 11 novembre
- ALSH
- Agenda
- Fêtes de Noël
- Nouvelles de la Commune
- Les associations

Le mot du Maire

Nous arrivons bientôt aux fêtes de fin d'année. Nous y arrivons avec une sensation que tout va mal. La crise est là, bon nombre d'entre vous craignent pour leur emploi, le pouvoir d'achat baisse, etc.

Alors ce que je peux vous souhaiter c'est que ce Noël se passe en famille avec tous ceux qui vous sont chers, que ce soit un temps où l'on oublie les problèmes pendant quelques heures.

C'est aussi pour les plus petits l'heure du Père Noël, des cadeaux. Pour les enfants La nuit de Noël paraîtra beaucoup plus longue que les autres. Je vous souhaite à tous un joyeux Noël en famille et de très bonnes fêtes de fin d'année.

Cérémonies du 11 Novembre

Le 11 Novembre fut l'occasion pour les Preignacais de se retrouver au Monument aux Morts pour honorer la mémoire de nos anciens, disparus pendant la guerre de 1914-1918. Ce fut aussi l'occasion de commémorer le 90ème anniversaire de la fin de la guerre. Nombreux étaient les Preignacais qui avaient répondu à l'invitation de la Municipalité. Après un discours prononcé au nom de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie), Monsieur le Maire donna lecture du message envoyé par le Secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants. Monsieur le Maire remercia M. VINCENT fidèle porte-drapeau, de sa présence et regretta que pour des problèmes administratifs, il ne fut pas possible de lui remettre les décorations qui lui ont été attribuées. La matinée se termina par un vin d'honneur offert par la Municipalité.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergements (ALSH)

Depuis la rentrée scolaire les enfants étaient accueillis soit à Podensac soit à Cérons, la commune assurant le transport des enfants tous les mercredis.

La communauté de commune du canton de Podensac a bien voulu ouvrir un ALSH sur notre commune, à partir de la rentrée de janvier. L'accueil aura lieu tous les mercredis et pendant les petites vacances. Pour les plus petits, l'accueil aura lieu à l'école maternelle, pour les plus grands à l'école élémentaire. Nous remercions les deux Directrices d'avoir accepté la présence de l'ALSH.

Pour plus de renseignements, il faut contacter la coordinatrice enfance et jeunesse à la Communauté de Communes. Tél. : 05 56 76 38 00.

L'Agenda

Cette année, la municipalité a décidé de faire éditer un agenda qui sera distribué à tous les foyers. Cet Agenda regroupe les principaux fournisseurs de la commune. Vous pouvez avoir confiance aux commerçants et aux artisans qui y sont présents. Dans cette période difficile vous pouvez les faire travailler sans arrière pensée.

Surtout que personne ne s'inquiète, cela ne coûtera rien à la commune et sera gratuit pour tous.

Fêtes de Noël

• Noël des anciens

Cette année, comme les années précédentes nos aînés se retrouveront à la salle Bastard à Barsac. Un repas sera servi suivi d'un spectacle. Ce sera l'occasion de se rencontrer pour rappeler des souvenirs et de retrouver des amis que l'on voit moins régulièrement.

• Noël des écoles

La municipalité offrira le Noël des enfants des écoles. Il se déroulera de la façon suivante. Pour l'école Maternelle il y aura un spectacle le 19 décembre à 9 h 30 et un goûter le même jour à 14 h. Cette manifestation aura lieu à l'école Maternelle. Avec une distribution de jouets par le père Noël.

Pour l'école élémentaire un spectacle aura lieu à la salle des fêtes le 16 décembre à 14 h 30 et le goûter le 18 décembre à 15 h 30.

Les goûters seront composés de jus de fruits et chocolat avec viennoiseries et bonbons.



Nouvelles de la Commune

Salle de l'accueil périscolaire de l'école élémentaire

La salle dans laquelle est faite la garderie le matin et le soir avait besoin d'un sérieux coup de jeune. La municipalité a décidé de la refaire à neuf. Pour les faux-plafonds, nous avons remplacé le flocage identique à celui de la salle des fêtes par un plafond suspendu, nous avons refait la peinture, le chauffage, l'éclairage. Il nous reste à réaliser le revêtement de sol qui malheureusement n'a pu l'être, faute de temps, pendant les quelques jours des vacances scolaires de Toussaint. Nous avons refait l'accès à l'escalier du premier étage.

Grève des instituteurs

L'accueil des enfants à l'école a fait polémique dans tous les organes de presse.

Nous avons appliqué d'une part la réglementation, de l'autre le programme qui avait été présenté aux parents lors d'une réunion à la Mairie.

A cette réunion avaient été invités les parents, les enseignants, les personnels communaux. Le 20 novembre dernier, seuls ont fait grève les enseignants de l'école Maternelle.

- **Pour l'école maternelle :** Nous avons donc supprimé la garderie du matin et du soir. Les enfants ont été accueillis pendant la totalité des heures de classe. Seuls 13 enfants étaient présents sur les 74 que compte la maternelle.
- **Pour l'école élémentaire :** La garderie a eu lieu normalement.

La cantine a fonctionné normalement pour les petits et les grands.

Par contre il est de mon devoir de dire que l'Inspection d'académie n'a pas rempli son contrat puisqu'elle doit prévenir 48 h à l'avance du nombre d'Instituteurs en grève et que nous n'avons été prévenus que le mardi à 15 h pour une grève qui avait lieu le jeudi matin. Comment prévenir les parents alors que le mercredi est jour de congé !

Nous avons demandé aux parents de bien vouloir participer à la garderie comme l'avait demandé le Ministre M. Darcos. Malgré les demandes aux 2 conseils d'école, à l'association des parents d'élèves, aucun parent ne s'est manifesté. Ils peuvent encore s'inscrire à la Mairie.

Le même jour, alors que nous n'avions reçu aucune information, le syndicat CGT avait déposé un préavis de grève pour les personnels territoriaux. Heureusement qu'une seule employée sur les 10 a fait grève, sinon nous pouvions nous trouver avec beaucoup d'enfants, sans personne pour les garder.

Station d'épuration

La nouvelle réglementation sur les déchets viti-vinicoles oblige les viticulteurs à traiter leurs effluents. Malheureusement nous avons constaté que certains viticulteurs rejettent dans le tout-à-l'égout les eaux de rinçage de leurs cuves mais aussi les eaux de rinçage de leur pulvérisateur. Nous avons conscience que la mise en place d'une mini-station d'épuration est trop coûteuse pour bon nombre de nos viticulteurs. La commune a donc décidé de constituer une commission afin d'étudier la mise en place d'une station d'épuration collective réservée aux viticulteurs.

Pour ce qui concerne la station d'épuration actuelle, les marchés sont passés afin que la remise aux normes puisse commencer et ainsi répondre à la mise en demeure des services de la Préfecture.

Circulation dans la commune

La mission concernant le plan de circulation arrive à son terme. Nous pourrons rapidement vous le présenter. Une réunion de travail pour affiner ce document a eu lieu le 25 novembre avec le Conseil Général et le cabinet Place.

Recommandation de la Mairie

Beaucoup de personnes de la commune m'indiquent régulièrement que des entreprises leur téléphonent pour leur dire que le Maire est d'accord pour qu'ils les démarchent. Cela va de la téléphonie, aux termites en passant par l'électricité, les vérandas, etc. Je tiens à dire que lorsque des demandes me sont faites, **je refuse systématiquement**. Si je dis cela c'est parce que des personnes peuvent se laisser abuser, d'autre signer des contrats qui risquent d'engendrer des coûts auxquels ils ne pourront pas forcément répondre financièrement. Soyons tous vigilants.

Les associations

Deux nouvelles associations viennent de voir le jour dans notre commune. Une association de Hip-Hop pour les jeunes et les Ateliers du Fleuve pour ceux qu'intéressent les activités culturelles.

La Mairie

La Mairie est ouverte :

- Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
- Mardi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- Fermée le samedi.